



Toutes et tous disent NON le 14 juin



"L'ouverture des commerces jusqu'à 18 heures le samedi pénaliserait les employés et employées au détriment de leur vie de famille."

Serge Piccard, commerçant, Orbe

"Nous devons protéger la liberté des vendeuses et des vendeurs d'avoir du temps à consacrer à leur famille et à leurs loisirs et ne pas leur demander de travailler une heure plus tard le samedi."

Diana Dias, veuveuse en fromagerie, Orbe



"Face à la concurrence en ligne, nous devons miser sur la qualité d'un accueil humain, pas sur l'extension des horaires."

Chantal Mottaz, commerçante, Orbe

"Comme indépendant, je tiens à préserver l'équilibre entre travail, famille et vie sociale. Prolonger les horaires le samedi ne fera pas consommer davantage, mais risque d'ouvrir progressivement la voie à une société de commerces ouverts 7 jours sur 7."

David Lachat, commerçant, Orbe



"Les extensions d'horaires d'ouverture des magasins dégradent les conditions de travail et pèsent lourdement sur la vie de famille. Sans une convention collective étendue qui offre des protections et des compensations aux salarié-e-s, elles doivent être rejetées."

Pierre-Yves Maillard, Président de l'Union syndicale suisse, Conseiller aux États VD



TOUCHE PAS À MES HORAIRES



LE 14 JUIN ON VOTE

NON

À UNE EXTENSION DES HORAIRES DES MAGASINS



Le 14 juin NON à une extension des horaires des magasins exagérée et injustifiée

Début septembre 2025, le Conseil communal d'Orbe a adopté, à une courte majorité, un règlement étendant les horaires d'ouverture des magasins jusqu'à 18h le samedi et les veilles de jours fériés. Cette décision a été prise en refusant de consulter l'ensemble des partenaires sociaux et sans contrepartie pour le personnel de la vente. Elle porte atteinte aux conditions de travail, à la vie familiale des employé·e·s et fragilise les petits commerces.

UNE REFORTE, OUI, MAIS EN FAVEUR DES PETITS COMMERCES

Le processus législatif nécessite de refuser l'ensemble du règlement pour pouvoir modifier un seul article, ce qui est le cas ici. Le comité référendaire reste favorable aux autres mesures proposées par la Municipalité et ne s'oppose pas à une flexibilisation des horaires d'ouverture pour les exploitant·e·s des petits commerces et les membres de leur famille.

NON À LA MORT DES PETITS COMMERCES

Le règlement actuel fixe l'heure de fermeture les samedis et veilles de jours fériés à 17h. Or, de nombreux·ses commerçant·e·s urbigènes choisissent de fermer le samedi entre 14h et 16h.

Les extensions d'ouverture profitent à ceux qui les défendent à bras-le-corps: les grands groupes ! Étendre les horaires d'ouverture accentuerait la pression sur les petits établissements, qui risqueraient de disparaître sous le coup de la concurrence féroce qui leur est livrée. Les magasins familiaux qui peuvent se démarquer en ouvrant en soirée ou le week-end ne survivront pas à la concurrence des grandes surfaces.

NON À L'EXTENSION D'HORAIRES

C'est une erreur d'associer la prolongation des heures d'ouverture à la liberté et au progrès. Les implications sociales et environnementales qu'elle induit éveillent une réflexion sur notre vision de l'avenir de notre commune. Garder les horaires actuels conserve le bien-être social et la qualité de vie urbigène. Le référendum sur les horaires des commerces est l'occasion de prendre position contre l'accélération forcée du rythme de vie.

17h c'est assez, 18h c'est trop !



NON À LA MORT DE LA VIE DE FAMILLE

Beaucoup de vendeuses et vendeurs sacrifient une partie de leur vie de famille en raison des horaires allongés et de la flexibilisation de leurs plannings. Les soirs et week-ends sont sacrés pour toutes et tous, ils le sont aussi pour le personnel de vente qui mérite de passer des moments en famille ou simplement de repos. Le samedi soir doit être protégé pour tout le monde !

NON À LA DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Étendre les horaires d'ouverture ne crée pas d'emploi. Cela contribue juste à flexibiliser davantage les heures d'astreinte alors que la précarité domine déjà dans cette branche où les contrats d'auxiliaires se répandent. À Orbe, aucune CCT ne protège les salarié·e·s de la vente contre les horaires à rallonge. En les employant une heure plus tard, leurs conditions de vie et de travail seraient clairement péjorées.

AUGMENTER L'ATTRAIT DU BOURG, PAS LES HORAIRES !

Pour dynamiser le commerce, il y a de nombreuses solutions parmi lesquelles l'animation de la ville avec des marchés, des vide-greniers ou des fêtes.

Vous avez été 1'528 Urbigènes à soutenir le référendum par votre signature, confirmez votre engagement et

Votez NON le 14 juin prochain



Comité
référendaire
**TOUCHE PAS À
MES HORAIRES**

Rachel Fasel, conseillère communale, co-présidente PS Orbe
Henri Germond, ancien syndic, vice-président PS Orbe
Nicole Haenggeli, conseillère communale, Les Vert·e·s
Adeline Lachat, conseillère communale, municipale élue
Agnès Pache, conseillère communale, PS
Nicolas Repond, conseiller communal, municipal élu

Comité référendaire c/o Rachel Fasel, Route de Montcherand 25, 1350 Orbe – info@ps-orbe.ch